




Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article600>

# A Bourges aussi, célébrer le 22 septembre

- Cercles locaux - Bourges (18) -



Date de mise en ligne : mercredi 19 septembre 2012

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits réservés

---

### **Cercle de Bourges "Pour une Constituante"**

***Nous publions ci-dessous le compte rendu de la réunion du 7 septembre du cercle de Bourges. Il est précédé du communiqué de presse relatif au vote prévu du pacte budgétaire.***

\*\*\*

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

A l'occasion de la célébration du 220ème anniversaire de la Première République proclamée en 1792, le Groupe République ! organise plusieurs initiatives en France, dont un rassemblement à Paris, le samedi 22 septembre à 18 h 30, dans les Jardins des Tuileries, face au 228 de la rue de Rivoli, à côté de la plaque qui commémore cet évènement.

Le Cercle de Bourges "Pour une Constituante" s'associe à cet hommage, dans une période où la bataille des idées est redevenue particulièrement aiguë. Plus que jamais, il convient de promouvoir et populariser les idéaux de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

En effet, depuis des années, les forces politiques, dont malheureusement des forces de gauche, ont cédé devant les offensives antirépublicaines. Il est devenu indispensable de réaffirmer les principes républicains, leur valeur historique, leur nécessité pour le combat social. Tout particulièrement, devant les attaques antidémocratiques développées par les tenants de la mondialisation néolibérale et de l'Europe du marché, la réaffirmation de la souveraineté populaire et nationale s'impose absolument.

Rappelons-nous, le 29 mai 2005 a marqué le retour du peuple sur une scène que les tenants de la pensée conforme présentaient comme désertée. Le vote populaire a été un évènement considérable auquel il faut donner toute sa valeur historique, philosophique et politique. Cela reste d'actualité !

Aujourd'hui, les dirigeants européens s'organisent une fois de plus, pour nier cette volonté et imposer leur conception du monde, en décidant eux-mêmes du processus pour obtenir la ratification des derniers traités : MES et TSCG dit Pacte budgétaire. Une nouvelle fois l'Union Européenne se fait non seulement sans les peuples, mais aussi contre eux.

Se souvenir des évènements qui furent à l'origine de l'avènement de la 1ère République comme du processus d'écriture de la 1ère Constitution, c'est participer à la résistance contre la pensée officielle, la conformité, contre le fatalisme actuels.

**Voir, en pièce jointe, l'appel à ne pas ratifier le "pacte budgétaire"**

Bourges, le 20 septembre 2012.

Contact : [pouruneconstituante18@gmail.com](mailto:pouruneconstituante18@gmail.com)

\*\*\*

### Compte rendu de la réunion du 7 septembre

Participaient : Danièle Bernard, Charles Charlier, Michèle Fraize, Gérard Grivois, Guy Léger, André Oliva, Jacqueline Pasquet, Claude Pourcel, Jacques Ramat, Sylvie Turner.

Excusés : Jean Adamkiewicz, Jean-Jacques Coulon, Jean Frémiot, Sylvie Malidor, Paule Segal, Eve Tardif, William Venant.

#### ► Echanges sur l'actualité économique, sociale, institutionnelle... et au coeur de celle-ci la volonté du Président de la République de faire ratifier le traité TSGC...

Pour engager la discussion, plusieurs références sont faites aux diverses contributions mises en ligne ces dernières semaines sur le site de l'association "Pour une Constituante".

[www.pouruneconstituante.fr](http://www.pouruneconstituante.fr) . Pour rappel : Un véritable coup d'Etat se prépare le 21 février (19.02) - Le coup d'Etat tranquille (10.08) - Non à la ratification du TSCG (24.08) - Daniel Cohn Bendit et la démocratie (26.08) - les politiques et médias ou le niveau zéro de la pensée (29.08) - Mots trompeurs et mensonges politiques (03.09) - L'euthanasie de la démocratie (4.09) et la lettre d'André Bellon "Aux Elus du Peuple : Défendons la démocratie".

Ces apports complétés par d'autres références de réseaux auxquels appartiennent des membres du Cercle, invitent à prolonger l'information, à développer l'appréciation et l'analyse. Les échanges collectifs aident à croiser les réflexions, les interrogations, à souligner les enjeux que révèle un tel contexte politique, quelques mois seulement après l'arrivée de la gauche au pouvoir...

Parmi les enjeux, relevons ceux liés au transfert de souveraineté, via le TSGC, par l'application du droit de regard sur l'ensemble des recettes et des dépenses publiques, non pas du Parlement européen, mais d'instances non élues, tels les technocrates de la Commission de Bruxelles,... Intervention exercée avant le vote du budget par le parlement, qui est un pilier de la souveraineté nationale. La loi de finances est l'acte politique le plus important de l'année. Le TSGC ou Pacte budgétaire, faisant suite au MES (déjà ratifié par le Parlement français en février 2012) est un véritable déni démocratique. Il renforce l'emprise des "marchés financiers" sur la vie publique. Un lien est établi avec la question de la dette publique, ses mécanismes et les politiques d'austérité pour les peuples des pays...

Dans cette période, l'interrogation politique majeure porte de plus en plus sur la survie même de la démocratie et de la souveraineté populaire.

Au terme de ce débat, il est décidé de ré-interpeller les Elus du Cher (3 députés et 2 sénateurs) par courrier au nom du Cercle de Bourges, intégrant la lettre d'André Bellon et complété par des questions précises quant à leur position sur la ratification du TSGC. Michèle F., Claude P., Charles C., Gérard G. se chargent d'un projet qui sera transmis aux membres du Cercle. Guy L. coordonnera les retours et assurera l'envoi aux destinataires (copie du courrier expédié en pièce jointe).

Cette lettre sera à faire connaître dans nos différents réseaux.

Par ailleurs, il est rappelé, que le 8 juillet, un premier courrier, reprenant l'Appel d'André Bellon "Aux Elus du Peuple :

## A Bourges aussi, célébrer le 22 septembre

---

Défendons la Démocratie !", a été expédié par courrier électronique à tous les maires et conseils municipaux du Cher. Pas de réaction à ce jour...

### ► Communications diverses :

a - AG annuelle de l'association nationale le 20 septembre, à Paris (lecture de l'ordre du jour). Nous n'avons pas de contribution particulière à faire parvenir.

b- Sollicitation du "Café décroissant" : pas de suite à notre réponse par mail le 9 juin dernier (mail communiqué aux membres du Cercle).

c - Forum Social Local initié par plusieurs associations et mouvements locaux (cf. mail 09.06), la position du Cercle : participation aux éventuels débats sur des thèmes traités par l'association "Pour une Constituante", mais pas de responsabilité de coorganisateur.

d - 220ème anniversaire de la proclamation de la Première République en 1792, le samedi 22 septembre, à Paris : un communiqué de presse sera établi au nom du Cercle de Bourges pour s'associer à l'hommage. Guy L. est chargé d'un projet à faire circuler pour avis et à adresser aux médias locaux (en pièce jointe le communiqué expédié le 20.09).

e - Invitation des "Amis de Louis Lecoin" de Saint-Amand à une rencontre le samedi 29 septembre, à Saint Amand, avec Charles Piaget (figure de l'affaire Lip) avec, à 16 h le film et débat : "Les Lip : l'imagination au pouvoir" et à 20 h 30 une table ronde sur le thème "Vivre et travailler... autrement ?"

Bourges, le 19 septembre 2012

Rédacteur : Guy Léger

La prochaine rencontre du Cercle est fixée

le vendredi 19 octobre 2012, à 14 heures, à Gîte et Amitié,

avec la possibilité de prendre le repas ensemble à 12 heures précises,

en le signalant à Jacqueline (02 48 67 05 51) avant le mercredi 17 octobre